

| DEPARTEMENT DE<br>HAUTE-SAVOIE<br>-----<br>Arrondissement<br>de Saint-Julien-en-Genevois   | EXTRAIT<br>DU REGISTRE DES DELIBERATIONS<br>DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE<br>COMMUNAUTE DE COMMUNES<br>USSES ET RHONE   |
|--|--|
| Nombre de<br>Conseillers :<br>En exercice : 37<br>Présents : 30<br>Pouvoirs : 5<br>Votants : 35<br>Pour : 35<br>Contre : 0<br>Nul : 0<br>Abstention : 0<br><br>N° CC 167 /2017 | L'an deux mille dix-sept, le <b>11 avril à vingt heures</b> , le Conseil Communautaire Usse et Rhône dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au siège de la CCUR, sous la présidence de Monsieur Paul RANNARD<br><br><b>Date de convocation</b> : 05 avril 2017<br><br><b>Présents</b> : Mmes Marthe CUTELLE, Mylène DUCLOS, Carine LAVAL, Christine VIONNET, Corinne GUISEPPIN, Estélita LACHENAL, Mrs Bernard THIBOUD, Patrick BLONDET, Alain CAMP, Paul RANNARD, Louis CHAUMONTET, Emmanuel GEORGES, Thierry DEROBERT, Jean-Marc LAGRIFFOUL, Christian VERMELLE, Joseph TRAVAIL, André BOUCHET, Jean-Paul FORESTIER, Jean-Louis MAGNIN, Bernard REVILLON, Bruno PENASA, Alain LAMBERT, Michel BOTTERI, Gilles PILLOUX, Guy PERRET, Stéphane BRUN, Jean-Yves MACHARD, Jean VIOLLET, André-Gilles CHATAGNAT, Patrice GAILLARD,<br><br><b>Pouvoirs</b> : Mme Paulette LENORMAND donne son pouvoir à M. Gilles PILLOUX, Carole BRETON donne son pouvoir à Mylène DUCLOS, Bernard CHASSOT donne son pouvoir à Patrice GAILLARD, Gilles PASCAL donne son pouvoir à Bernard REVILLON, Pascal COULLOUX, donne son pouvoir à Emmanuel GEORGES<br><br><b>Absents excusés</b> : Anne-Marie BAILLEUL, Grégoire LAFAVERGES, Alain CHAMOSSET.<br><br>Mme Corinne GUISEPPIN a été élue secrétaire de séance |

**Objet : Finances : Vote du Budget ANNEXE 2017- ZAC III de la Croisée/Semine**

Le Vice-Président présente le projet du budget primitif 2017 concernant le budget annexe ZAC III de la Croisée/Semine et qui prend en compte l'état des restes à réaliser et les affectations de résultats décidés précédemment.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

Après avoir pris connaissance des différents documents,

**ADOpte** le budget primitif 2017 du **budget annexe ZACIII de la Croisée/Semine** qui s'articule comme suit :

|                  |            |              |
|------------------|------------|--------------|
| - fonctionnement | - Dépenses | 408 501.42 € |
|                  | - Recettes | 408 501.42 € |
| - investissement | - Dépenses | Néant        |
|                  | - Recettes | 197 000.00 € |

Budget d'investissement voté en sur équilibre



Le Président

Paul RANNARD



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.  
Pour extrait conforme,  
Le président